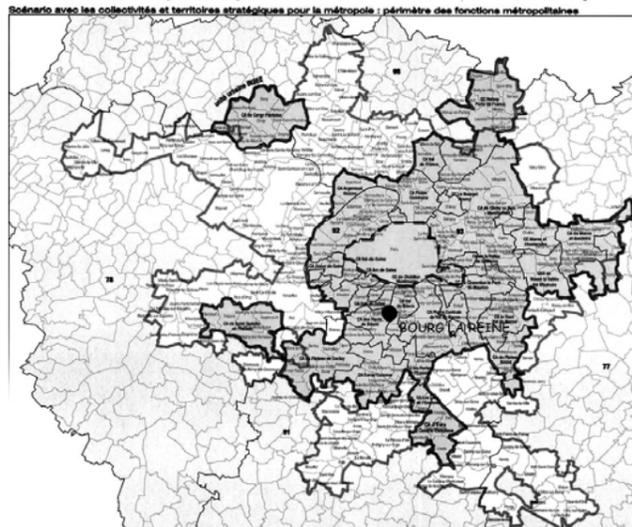


Quelles implications pour l'organisation de la ville ?
Quelles implications pour la vie des habitants ?

Périmètre à l'étude pour le syndicat mixte d'études ouvert « Paris Métropole »



Ambitieux, le projet est pour l'heure l'affaire de spécialistes et de quelques élus. Cependant, pour que soient prises en compte ses incidences sociales, culturelles, démocratiques, il faudra bien que le citoyen y joue son rôle en dépassant le point de vue purement "localiste". Le Grand Paris suppose l'adhésion : celle des élus mais aussi et surtout celle des habitants car c'est de leur conviction intime que dépendent sa réalité et son dynamisme.

A l'heure où la banlieue dense s'associe à Paris pour faire émerger des projets structurants pour la métropole, des projets partagés avec Paris, que font les élus de Bourg la Reine ? Cette "compétence" aurait-elle été transférée à l'Agglo ?

De juin 2006 à juin 2008, la Communauté d'Agglomération des Hauts-de-Seine (CAHB) a été représentée à la Conférence Métropolitaine. Bourg-la-Reine a brillé par son absence !

La Communauté d'Agglomération, le Schéma Directeur et...la Défense

La Communauté d'agglomération des Hauts-de-Seine (CAHB) s'est opposée au Schéma directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF) présenté par la Région Ile-de-France pour au moins trois raisons officielles :

- c'est une forme d'ingérence de la Région sur les communes et les collectivités territoriales en matière de droit des sols
- les opérations visant à créer des espaces urbanisés à optimiser dans un rayon de 1000 mètres autour des gares ferroviaire ne seraient pas efficaces
- la CAHB s'est fixé un objectif de rattrapage des activités économiques et d'emploi pour rejoindre la moyenne départementale, et veut donc mettre tout en œuvre pour développer le Sud des Hauts-de-Seine et notamment les zones du Plessis-Clamart, d'Antony-Pôle/Wissous et de la Croix-de-Berny. Le projet de la Région, en souhaitant rééquilibrer l'Ouest et l'Est de la région parisienne, ne peut que compromettre ces perspectives de développement en exprimant un objectif de stagnation économique.

Ce sont les raisons avancées par la CAHB il y a

près de 18 mois...Gageons qu'à l'aune du ralentissement économique général de cet automne, l'avis de la CAHB serait sûrement plus nuancé. Mais la véritable raison de l'opposition de la CAHB n'est-elle pas à chercher ailleurs : plus précisément, à la Défense ? Le Conseil Général des Hauts de Seine, présidé par notre Conseiller général d'Antony-Bourg-la-Reine, s'est en effet fixé un objectif complètement différent de celui de la Région : par une décision prise in extremis, l'avant-veille des présidentielles, un certain Nicolas S., alors président du Conseil Général, a isolé du débat de l'espace francilien la zone de la Défense, le plus grand quartier d'affaires d'Ile-de-France et de France, qui est ainsi devenu une zone libre de développement n'ayant donc pas vocation à s'inscrire dans un schéma directeur¹. Et voilà pourquoi ce cœur économique des Hauts-de-Seine draine chaque jour -et pour longtemps- nombre d'habitants de la CAHB via le RER B et le RER A. Plus de 30 000 emplois sont d'ores et déjà prévus dans la phase de développement annoncée, peut-être 50 000 ! Il est urgent que le Conseil Général et à la CAHB prennent le temps de mieux réfléchir aux enjeux réels des équilibres de développement des Hauts-de-Seine, au Sud comme à l'Ouest !

¹- loi n°2007- 254 du 27/02/07

Citoyen à Bourg-la-Reine

PARIS-METROPOLE ET BOURG-LA-REINE

La Communauté d'agglomération des Hauts-de-Seine (CAHB), le Conseil Régional, Paris-Métropole, l'Etat : voilà que tous s'intéressent au sort de Bourg-la-Reine ... au moins dans le cadre des projets d'aménagement de la métropole parisienne. Cela signifie qu' "informer les citoyens sur la vie de la commune", un objectif fondateur de "Citoyen à Bourg-la-Reine", c'est aussi aujourd'hui essayer de s'y retrouver dans les intentions des nombreuses bonnes fées qui se pressent autour du berceau de la " région capitale ". C'est ce que nous tentons dans ce numéro spécial. Si l'on ne veut pas que des décisions majeures pour l'avenir de notre commune soient laissées à quelques spécialistes et quelques élus, il est nécessaire que la municipalité manifeste ses intentions ... et en informe nos concitoyens. Jusqu'à présent le maire est totalement muet sur la question, contrairement au maire de Sceaux, très actif dans le syndicat Paris-Métropole. La municipalité a-t-elle choisi de déléguer ses responsabilités à la CAHB ? Pire, fait-elle le pari que le gouvernement va retarder tant qu'il peut les projets de la Région, en attendant une hypothétique revanche de la droite aux prochaines élections régionales ?

Ont participé à la rédaction de ce numéro : A. Gourdol, B. Roche, J-L. Pérignon, F. Mauvais

BULLETIN D'ADHESION à CITOYEN à Bourg-La-Reine

Nom & Prénom : Tél :

Adresse :

Adresse courriel : Date et signature

déclare adhérer à l'association et verse ma cotisation pour l'année en cours :

La cotisation est de 20 euros (minimum).

Le chèque doit être libellé à l'ordre de Citoyen à Bourg-la-Reine et envoyé ou déposé avec ce bulletin d'adhésion chez : Jean-Louis PÉRIGNON - 12 bis, rue des Blagis - 92340 Bourg-la-Reine

Permanence de notre élu

Le 1er samedi de chaque mois, de 10 h à midi, annexe de la mairie, 1 boulevard Carnot.
Tél : 01 41 87 24 31 courriel : citoyenblr@free.fr site : <http://citoyenblr.free.fr>

